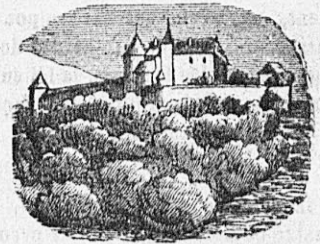




# LA GRUYÈRE



## ABONNEMENTS

Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50  
 . . . 6 mois = 2.50  
 Étranger. 1 an = 9.—  
 . . . 6 mois = 5.—  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>05</sup> 2<sup>45</sup> 5<sup>00</sup> 9<sup>15</sup>. — BULLE, arr. 9<sup>25</sup> 12<sup>50</sup> 4<sup>27</sup> 8<sup>41</sup> 11<sup>20</sup>

## ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Étranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haassenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

## Les horreurs de Louvain.

La légation de Belgique à Berne communique le rapport de la commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre. Il est daté d'Anvers, 31 août. Nous en reproduisons ici quelques parties :

Monsieur le ministre,

La commission d'enquête a l'honneur de vous faire le rapport suivant sur les faits dont la ville de Louvain, les localités avoisinantes et la région de Malines ont été le théâtre.

L'armée allemande pénétra dans Louvain le mercredi 19 août, après avoir incendié les villages par où elle avait passé.

Dès leur entrée dans la ville de Louvain les Allemands réquisitionnèrent des logements et des vivres pour leurs troupes. Ils se rendirent dans toutes les banques privées de la ville et s'y firent remettre l'encaisse. Des soldats allemands fracturèrent les portes des maisons abandonnées par leurs habitants, les pillèrent et s'y livrèrent à des orgies.

L'autorité allemande prit des otages : le bourgmestre de la ville, le sénateur Van der Kelon, le vice-recteur de l'Université catholique, le curé-doyen de la ville, des magistrats et des échevins furent aussi retenus. Toutes les armes détenues par les habitants, jusqu'aux fleurets d'escrime, avaient été remises à l'administration communale et déposées dans l'église de Saint-Pierre.

Le rapport cite ensuite une longue série de cruautés commises dans les villages avoisinants : femmes violées et tuées, hommes jetés dans leurs maisons en feu et carbonisés.

Un témoin, dont la déclaration a été reçue par M. Edward Herstlet, fils de sir Cecil Herstlet, consul général de la Grande Bretagne à Anvers, déclare avoir vu, non loin de Malines, le 26 août, lors de la dernière attaque des troupes belges, un vieillard attaché par les bras à une poutre du plafond de sa ferme. Le corps était complètement carbonisé ; la tête, les bras et les pieds étaient intacts. Plus loin, un enfant d'environ 15 ans était attaché les mains derrière le dos, le corps en-

tièrement lardé de coups de baïonnette. De nombreux cadavres de paysans gisaient dans des positions de pitié, les bras levés ou les mains jointes.

Quant à l'incendie même de Louvain, voici comment les choses se seraient passées :

Les troupes allemandes repoussées par nos soldats entrèrent en pleine panique dans Louvain, le 26 août, à la tombée du jour. Divers témoins nous affirment qu'à ce moment la garnison allemande qui occupait Louvain fut prévenue erronément de ce que l'ennemi pénétrait dans la ville. Elle se dirigea immédiatement en tirillant vers la station où elle se rencontra avec les troupes allemandes refoulées par les Belges qui venaient de cesser la poursuite. Tout semble démontrer qu'un contact se produisit entre les régiments allemands.

Dès ce moment, prétendant que des civils avaient tiré sur leurs soldats, ce qui est contredit par tous les témoins et ce qui n'eût guère été possible puisque les habitants de Louvain, depuis quelques jours, avaient dû remettre leurs armes aux autorités communales, les Allemands commencèrent à bombarder la ville. Le bombardement dura jusque vers 10 h. du soir. Puis les Allemands mirent le feu à la ville. Là où l'incendie n'avait pas pris, les soldats allemands pénétraient dans les habitations et jetaient des grenades incendiaires dont certains semblent pourvus.

La plus grande partie de la ville de Louvain, spécialement la haute ville, comprenant les bâtiments modernes, la cathédrale de St-Pierre, les Halles universitaires avec toute la bibliothèque de l'Université, ses manuscrits, ses collections, la plupart des instituts scientifiques de l'Université, le théâtre communal, étaient dès ce moment la proie des flammes.

La commission croit devoir insister, au milieu de toutes ces horreurs, sur le crime de lèse-civilisation que constitue l'anéantissement délibéré d'une bibliothèque académique qui était un des trésors de notre temps.

De nombreux cadavres de civils jonchaient les rues et les places. Sur la seule route de Tirlemont à Louvain, un témoin en a compté plus de cinquante. Sur le seuil des habitations se trouvaient des cadavres carbonisés

d'habitants qui, surpris dans leurs caves par l'incendie, avaient voulu s'échapper et étaient tombés dans le brasier. Les faubourgs de Louvain ont subi le même sort. On peut affirmer que toute la région située entre Louvain et Malines et la plupart des faubourgs de Louvain sont presque anéantis. (A suivre).

## NOUVELLES SUISSES

**Nos officiers.** — Un major neuchâtelais a eu son cheval tué sous lui, la semaine dernière, par la balle d'un soldat qui avait oublié d'assurer son arme.

Le major ne perdit pas son sang-froid et continua sa théorie comme si de rien n'était.

**Un brave.** — On mande de Bûren, sur l'Aar, en date de mardi :

Un soldat d'infanterie qui se baignait dans l'Aar avait été pris dans un remous et allait se noyer, lorsqu'un premier lieutenant médecin, témoin de la scène, se jeta à l'eau et fut assez heureux pour sauver le baigneur.

**Du blé.** — Lundi, est arrivé en gare de Genève 135 wagons de blé et de maïs.

**Passeports.** — Suivant une communication de la légation d'Italie à Berne, l'entrée dans le royaume d'Italie est interdite à tout étranger qui n'est pas muni d'un passeport visé par les autorités diplomatiques ou consulaires italiennes.

**Nos approvisionnements.** — L'Italie a autorisé l'exportation de pâtes alimentaires en Suisse pour autant que celles-ci étaient déjà emballées à destination de la Suisse avant le décret interdisant l'exportation ou pour autant qu'elles peuvent être fabriquées avec du froment dur importé.

Vu l'autorisation accordée par l'Italie d'exporter des pâtes alimentaires en Suisse, le secrétariat de la Ligue pour l'abaissement du prix de la vie a adressé au Conseil fédéral une requête tendant à la suppression du droit de 9 francs par quintal de pâtes alimentaires, afin de permettre la vente à bon marché de ce produit.

**Un incident à Boncourt.** — La population de Boncourt a en un moment d'émoi, dans la nuit de vendredi à samedi, vers 11 heures. Une vive fusil-

lade a été entendue tout à coup du côté de la frontière. Étaient-ce des Allemands contre des Français? Des Français contre des Suisses?

C'était simplement une subdivision de dragons suisses qui venait d'ouvrir le feu. Les balles — de douze à quinze — partaient dans la direction de la gare de Delle, territoire français. Plusieurs balles ont atteint la gare. Il y a quelques dégâts, mais de peu d'importance. Personne n'a été touché, heureusement.

Cet incident regrettable a beaucoup ennuyé les officiers supérieurs qui ont la responsabilité de la garde de la frontière d'Ajoie. L'un d'eux est allé présenter officiellement des excuses à l'autorité militaire française, dimanche. Il a été reçu avec une parfaite cordialité.

Renseignements pris, le feu a été commandé par un officier qui voulait, par le bruit de la fusillade, alarmer un poste des environs.

— D'après une autre correspondance, il s'agirait de l'acte d'un lieutenant de dragons qui avait bu plus que de raison.

Ce serait M. le préfet Choquard qui se serait rendu à Delle pour présenter les excuses des autorités suisses.

**Un dirigeable.** — Mardi matin, vers quatre heures, dit le *Démocrate*, un dirigeable, qui a été pris pour un Zeppelin allemand, a évolué à une assez grande hauteur au-dessus de la montagne au nord de Delémont; il a fait des méandres sur la région. On remarquait deux grands réflecteurs à l'arrière et un à l'avant. Il a disparu dans la direction de Bâle.

**Ce que nous coûte la guerre.** — D'après des « chiffreurs » autorisés du Palais fédéral, la guerre nous aura coûté à la fin de septembre la somme effrayante de quatre-vingt-quatre millions — en espèces seulement.

Il faut ajouter à ce capital formidable pour notre pays, les pertes d'ordre économique de tout genre, et on arrivera à un total de quelques centaines de millions!

**Le moratoire.** — La commission d'experts convoquée par le Département fédéral de justice au sujet du moratoire a décidé de recommander au Conseil fédéral de ne pas prolonger, après le 30 septembre, le moratoire général. Par contre, elle invite le

ur les Cafés  
 ure<sup>66</sup>

arées coloniales.

nt torréfiés

érents prix, de fr. 1.30  
 e demi-kilo

vrao, dans tous les prix

magasin :

kilo.

r. le demi-kilo.

imentaires.

les plus estimés.

res-rabais.

Suisse.

les Fruits.

de la vie, est d'un secours indispen-

sions, bas prix,

er forgé

tion du pays.

urrence.

ricole

, à Bulle.

AILLE

paille.

colonel SCHLÄCHER

erres, 2<sup>me</sup> division

la St-Denis

GRUYÈRE)

Septembre

est autorisée.

ur, FRIBOURG.

Place du Marché.

illations

ateurs.

ICS

her les fruits.

en tous genres

rères, Bulle.





tionnées. Mmes Kœrber, 2 paires de chaussettes. Mme Mauron, 2 paires de chaussettes. Mme Mettraux, 1 paire de chaussettes. Mlle Magnin, institutrice, 2 chemises confectionnées. Anonyme, 3 mouchoirs, 2 paires de chaussettes. Mme Alfred Crotti, 2 écheveaux de laine. Anonyme, 2 paires de chaussettes. Mme Elise Blain, 3 1/2 m. flanelle. Mlle Jeanne Chiffelle, 3 paires de chaussettes. Mlle Caroline Chiffelle, 2 tantes, 2 paires de chaussettes. Mme Barras, Agence, 3 paires de chaussettes. Mme Reichlen, 3 paires de chaussettes. Mme Kretz, 3 paires de chaussettes. Anonyme, 4 paires de chaussettes. Mme Louis Remy, 1 paire de chaussettes.

Le 11 septembre, il a été remis à M. Paul Reichlen, 61 chemises, 111 paires de chaussettes de laine et 7 paires de coton. Un premier envoi avait déjà été fait le 25 août.

**Bulle-Romont.** — Le public est rendu attentif à l'horaire ci-après qui entrera en vigueur dès le 21 septembre 1914.

Bulle dép. \*7,05 "7,25 10,22 2,45 5,00.

Bulle arr. "9,22 \*9,35 12,12 4,27 8,41.

\* Jours ouvrables seulement.  
 " Dimanches et jours de fêtes seulement.

## Cacaofer

**Vous êtes si pâles !!!** Ne connaissez-vous pas le Cacaofer, ce tonique de tout premier ordre, à base de Cacao et de fer? Ne tardez pas à en faire usage et l'appétit, la force et la joie de vivre vous reviendront en peu de temps. Le Cacaofer est absolument neutre et de saveur exquise. Prix de vente : fr. 3.50 la bout. et fr. 6.— le litre dans toutes les pharmacies.  
 A Bulle : Pharmacies : A. Barras, P. Gavin, A. Strebel.

## MODES

Réparations de chapeaux en tous genres, avec vieilles garnitures, tout est accepté.  
 Mme Vve C. PEYRAUD, Bulle  
 Boulangerie des Halles, 1<sup>er</sup> étage.  
 Travail soigné. — Prix modérés.

## A louer

une jolie chambre meublée.  
 S'adresser au bureau du journal.

## Pressoir à fruits

à disposition, chez M. Alphonse Sudan, Château d'Enhaut, à Broc.  
 A la même adresse, à louer 2 logements.

## Scories Thomas

chez  
**CROTTI Frères**  
 BULLE

## Bois de chauffage

est acheté par M. Stéphane, marchand de bois, Queue d'Arve, Genève.

## Leçons.

Etranger donnerait leçons d'anglais et de dessin-paysages. — S'adresser à M. Dansert de B., au Closeau, Bulle.

## AVIS

**AYER, hongreur, à SORENS**  
 de retour du Service militaire.  
 Les inscriptions sont prises chez MM. Toffel et Castella, Fers et Quincaillerie, Grand'rue, Bulle.

# BANQUE DE L'ETAT DE FRIBOURG

Au capital de dotation de Fr. 30,000,000.—

Avec la garantie absolue de l'Etat

continue à recevoir à Fribourg et dans ses agences de Bulle, Châtel-St-Denis, Romont, Cousset, Estavayer-le-Lac, Morat et Tavel

## les Dépôts en carnets d'épargne

avec ou sans  
 tirelire, au gré des déposants, à partir de 1 franc  
 au taux de **4 1/4 %**

L'intérêt court dès le lendemain du dépôt.

Tirelres gratuites pour dépôts à partir de 3 francs.

Les versements peuvent se faire sans frais, sur son compte de chèques postaux N° 49 II. a dans tous les bureaux de postes.

Elle ouvre des Comptes courants créanciers, à vue à 3 1/2 0/0.

id. Comptes courants créanciers, à échéance fixe, à 4 1/2 0/0.

Elle émet des Obligations de 1 à 5 ans, au porteur ou nominatives, au taux de 4 1/2 0/0, avec coupons payables auprès de toutes les Agences de la Banque de l'Etat et auprès de toutes les Banques cantonales suisses.

Elle prend en paiement au pair des Obligations d'autres banques remboursables dans une année.



# Banque de l'Etat de Fribourg

Capital versé : 30 millions.

Garantie de l'Etat.

ACTIF

Bilan au 31 août 1914.

PASSIF

	Fr.	ct.
Caisse y compris avoir chez la Banque nationale et virements postaux	889,873	08
Banques et Correspondants	2,315,676	49
Effets sur la Suisse	9,433,280	41
Effets sur l'étranger	22,847	50
Prêts aux communes et corporations	14,208,496	63
Comptes courants débiteurs	31,989,704	32
Créances hypothécaires	15,180,567	25
Fonds publics	8,475,755	60
Coupons	113,001	40
Immeubles non destinés à l'usage de la Banque	408,306	90
Meubles et immeubles	1,075,626	—
Comptes d'ordre	3,741,073	02
<b>TOTAL</b>	<b>87,827,208</b>	<b>60</b>

	Fr.	ct.
Capital de dotation	30,000,000	—
Fonds de réserve	1,020,000	—
Banques et Correspondants	1,806,790	—
Comptes courants créanciers	5,635,436	—
Traites et Acceptations	—	—
Dépôts en caisse d'épargne	7,580,217	—
Bons de dépôt, obligations et emprunts fixes	37,900,483	—
Comptes d'ordre	3,884,280	—
<b>TOTAL</b>	<b>87,827,208</b>	<b>60</b>

Fribourg, le 12 septembre 1914.

LA DIRECTION.

## Petits fromages de Tilsit

1<sup>re</sup> qualité, mi-gras, d'environ 5 kilos, à Fr. 1.20 le kilo. Par achat d'au moins 12 pièces à Fr. 1.— le kilo contre remboursement.  
 Laiterie moderne  
 Hagenbuch-Weinfelden.

## Jeune fille

cherche place dans un bureau de la ville.  
 S'adresser à Haenstein et Vogler, Bulle, sous H 1498 B.

## Broyeur et Pressoir à fruits.

Haute pression, grand rendement, est à la disposition du public chez  
**REMY, Camionneur,**  
 à Bulle.

## A vendre

2 truies pour engraisser, dont une portante pour octobre.  
 Faire offres à Haenstein et Vogler, Bulle, sous H 1507 B.

## Apprenti boulanger

est demandé ; entrée de suite.  
 S'adresser à Haenstein et Vogler, Bulle, sous H 1515 B.

## A louer

à l'Hôtel de Ville, à Bulle, un logement de 3 à 4 pièces ; eau et lumière électrique.

## Myrtilles fraîches

5 kg. Fr. 3.15 ; 10 kg. Fr. 5.85.  
 Raisins de table ital. : 5 kg. Fr. 3.65.  
 Raisins tessinois : 5 kg., Fr. 2.75.  
 Franco c. remboursement.  
**Solari & Cie., Lugano.**

# Avis aux Français.

S. E. Monsieur l'Ambassadeur de France à Berne invite tous les Français de la classe 1914 à rejoindre sans délai le corps indiqué sur leur ordre d'appel. D'autre part, les Français nés en 1895 sont priés d'envoyer de suite leur acte de naissance en vue du conseil de révision à l'Ambassade, qui aura lieu à bref délai.

Pour tous autres renseignements, s'adresser au Président de la Société française, à Bulle.

## TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays

MURITH-DUPARC-FERT

Anselme MURITH, succ.

Genève

Téléphone 121

CERCUEILS de tous genres prêts à livrer de suite.

TARIFS LES PLUS MODÉRÉS

Dépôts pour le canton de Fribourg :

BULLE, M. Joseph Baudère, ébéniste. CHATEL-ST-DENIS, M. Emile Schröter. ROMONT, M. Charles Clément, ébéniste. Estavayer-le-Lac. MM. Dietrich frères, ébén.

## P. ZUMBÜHL, Constructeur, FRIBOURG.

Tous les jeudis à BULLE, Place du Marché.

Appareils de distillations

avec ou sans rectificateurs.

**ALAMBICS**

Appareils pour faire sécher les fruits.

43 Bibliothèque can  
 TRENTE-TROIS  
 ABONNEMENT  
 Suisse. 1 an, Fr. 4  
 " 6 mois " 2  
 Etranger. 1 an " 9  
 " 6 mois " 5  
 payable d'avance.  
 Prix du numéro : 5 cent.  
 On s'abonne dans les bureaux de poste.  
 La Fe  
 d'actions de  
 Cette année, plus  
 peuple suisse avait à  
 ment la Fête fédérale  
 ces. En effet, au milie  
 feu, notre pays bien-  
 pour le moment des  
 guerre et, grâce à  
 vine et au sentiment  
 de sa force et de l'un  
 timents confédéraux,  
 que cette imunité s  
 la fin du conflit.  
 Il y a quelque cho  
 de constater que, lon  
 des Etats de l'Europe  
 ms sur les autres da  
 destruction et de me  
 toutes nos frontières  
 villes et les villages  
 habitants massacrés  
 leurs demeures, not  
 reste calme et jout d  
 fables de la paix. Et  
 saurait nier qu'il n'y  
 que la volonté exprin  
 sances signataires du  
 tissait notre neutral  
 chose, c'est d'abord  
 vine, protection pour  
 a institué la fête d  
 que nous avons célébr  
 nier.  
 D'aucuns objecteront  
 nous souffrons néanm  
 guerre, que la vie é  
 rôtée, que les affaires  
 que beaucoup de ci  
 travail, que la misère  
 tes, etc. Tout cela e  
 devons-nous pas nous  
 heureux si, au prix  
 inévitables, nous pou  
 sés des horribles cho  
 fruit des batailles.  
 moins la paix, cette  
 nous tenons du plus  
 ceurs, non pour nou  
 tout ce qui constitue  
 Nous avons dit qu  
 était due également  
 les enfants de la Suis  
 qui a toujours fait le  
 pays, existe encore e  
 que jamais. C'est en  
 danger que les memb  
 resserrent les liens